

MUNICIPALES :

**LES COMMUNISTES SUR
LE TERRAIN AVEC LES GENS**

Lundi, tard dans la soirée, un accord est intervenu entre les deux fédérations du PCF et du PS. Au terme de cet accord, des listes de rassemblement des forces de gauche et de progrès seront constituées dans vingt-deux municipalités et dans plusieurs localités. Les discussions se poursuivent.

On aurait pu croire qu'avec la signature de la déclaration commune du 12 janvier entre les directions nationales du PCF et du PS, les obstacles seraient levés, le PS "dégelant" la situation après avoir décidé de "geler" durant deux mois les négociations. La raison de ces retards et de ces difficultés est simple : avec les Municipales, le PS s'assignait le but de faire coïncider sa gestion et ses alliances communales avec sa politique et ses alliances gouvernementales.

La force du mouvement social, la volonté de rassemblement des forces de gauche accompagnées par une remontée de l'influence communiste, confirmée d'élections en élections depuis les Législatives, ont permis que l'accord intervienne en Loire-Atlantique.

Cet accord qui touche 23 communes et qui doit s'étendre à 27 ou 30 communes, permettra de donner des points d'appui supplémentaires aux salariés en lutte de ce département, qu'ils soient de Frigécrème, de Saulnier-Duval, des Chantiers de

l'Atlantique, d'E.D.F. ou de la S.N.I.A.S., des élus communistes sur qui ils pourront compter pour les défendre.

Nous aurions souhaité que cet accord aille au-delà puisqu'il y a en Loire-Atlantique 52 communes de plus de 3 500 habitants. Des accords existent dans toutes les communes où le maire est communiste ou socialiste, ainsi que dans la plupart de celles qu'il est possible d'arracher à la droite.

Face à la décision de la section du Parti Socialiste de Trignac de mettre en cause l'union, les deux fédérations

du PS et du PCF ont décidé de soutenir la liste de Rassemblement des Forces de Gauche conduite par le maire sortant, Jean-Louis Le Corre.

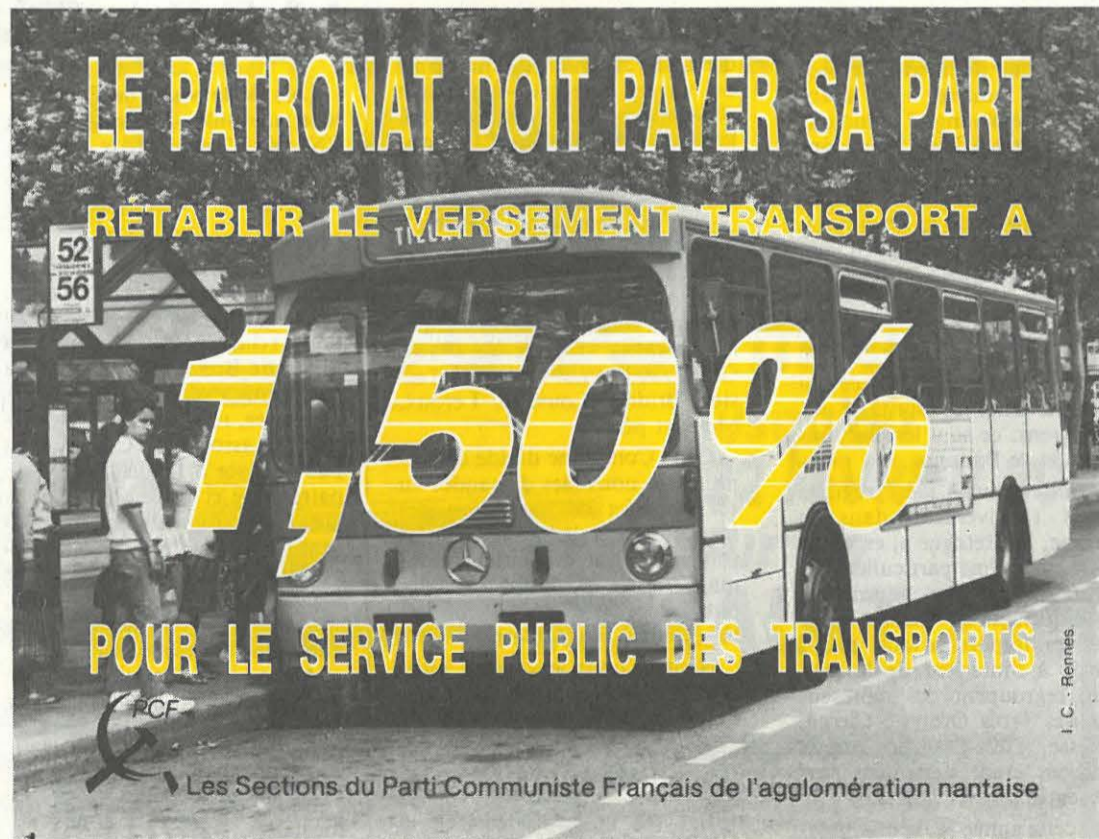
Nous regrettons, par contre, qu'il n'ait pas été possible, dans des communes où le maire sortant est un homme de droite, d'obtenir un accord qui permette de lui porter des coups. C'est le cas à Vertou, c'est aussi le cas à Savenay, à Ste-Luce, et c'est enfin le cas à Paimbœuf où le maire socialiste a décidé de constituer une liste avec des hommes de droite.

Dans ces communes, ces situations contraignent les

communistes à constituer des listes de large rassemblement avec des démocrates, des hommes et des femmes de gauche.

Jusqu'au dernier moment, les communistes poursuivront leurs efforts pour permettre d'obtenir de nouveaux accords avec le PS mais, sans attendre, ils appellent l'ensemble de leurs adhérents, de leurs amis, de leurs électeurs à contribuer avec eux à développer, dans les 23 jours qui restent, leur action pour la défense des intérêts des gens, pour mieux vivre demain dans chaque ville du département.

J.B.



Une campagne des Municipales avec les gens ; les communistes poursuivent leur action pour des transports modernes et efficaces.

**DÉCLARATION
COMMUNE DES
FÉDÉRATIONS
DU PCF
ET DU PS**

Les Fédérations du Parti Socialiste et du Parti Communiste Français, réunies le lundi 13 février 1989, se sont mises d'accord sur la constitution de listes de rassemblement des forces de gauche et de progrès, dans 22 communes de ce département :

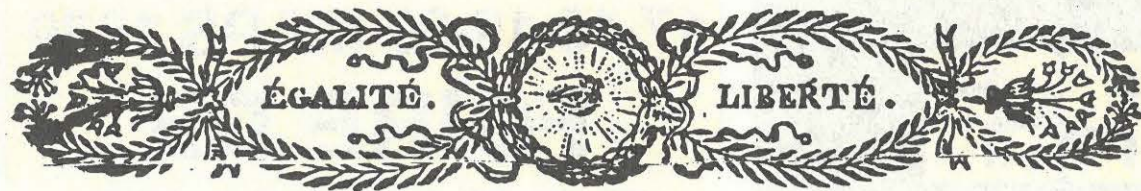
Nantes, Saint-Nazaire, Saint-Herblain, Rezé, Saint-Sébastien, Orvault, La Chapelle-sur-Erdre, Châteaubriant, Bouguenais, La Baule, Couéron, Donges, Montoir, Les Sorinières, Saint-Jean-de-Boiseau, La Montagne, Saint-Joachim, Blain, Le Croisic, Pornic, Saint-Malo-de-Guersac.

A Trignac, la liste conduite par le maire sortant, Jean-Louis Le Corre, est soutenue par les deux Fédérations.

Dans d'autres communes : Indre, Guéméné-Penfao, Macheoul... des accords sont en cours.

SOMMAIRE

- Nantes et la Révolution par Emilienne LEROUX
- Brèves Cultures
- La CNL et le Président au Sillon-de-Bretagne p. 2
- La Loire et les hommes
- Le soutien du PCF aux luttes
- La souscription du PCF p. 3



LE PROLOGUE DE LA RÉVOLUTION A NANTES

Nantes, il faut s'en souvenir, a été l'une des premières villes du royaume à s'enflammer pour ce que l'on peut appeler, dès 1788, les idées révolutionnaires.

« Ville plus enflammée de l'amour de la Liberté qu'aucune autre ville de France... », n'est-ce pas ainsi que l'évoque déjà A. Young, agronome anglais et esprit curieux, qui a visité notre région peu avant la Révolution et qu'a frappé l'activité, la richesse de Nantes, mais aussi la passion avec laquelle on y débat des problèmes de l'heure.

Nantes est, en effet, une grande ville prospère, la plus grande ville de Bretagne, et de loin puisque, avec ses 80 000 habitants, elle possède le double de la population rennaise.

Une importante bourgeoisie d'affaires y fait fructifier les capitaux issus du grand commerce, et, tout particulièrement, du fameux circuit triangulaire qui va troquer aux Antilles ses char-

tés, qui se passionne, en ce dernier quart de siècle, pour tout ce qui va de l'avant, dans le domaine des idées comme dans celui des techniques.

On a suivi de près les événements de la guerre d'Amérique, on a acclamé Benjamin Franklin, débarqué en 1778 pour obtenir l'appui de la France (Franklin n'est-il pas à la fois le représentant d'un pays qui veut secouer ses chaînes, et un savant dont les recherches s'orientent vers une promesse étonnante : la faculté de dompter les phénomènes électriques). Plus tard, en 1784, toute la ville s'est portée vers le jardin de l'Hôpital des Enfants Orphelins pour assister à l'ascension de l'aérostat de Coustard de Massy (un an à peine après l'exploit de Pilâtre de Rozier en montgolfière). Coustard sera l'un des délégués nantais aux Etats Généraux.

**

Par Emilienne LEROUX

gements d'esclaves contre les produits exotiques qui se revendent ensuite à prix d'or.

Par une de ces contradictions qu'on retrouve tout au long de l'histoire, la plupart de ces grands négociants, de ces armateurs, de ces manufacturiers dont la fortune est liée à ce trafic détestable, se rencontrent cependant avec des membres des professions libérales, et même un petit nombre d'officiers nobles, au sein des sociétés de pensée et des loges maçonniques où l'on débat largement, depuis le milieu du XVIII^e siècle, de toutes les idées nouvelles.

On ne compte pas moins d'une quinzaine de loges à Nantes à la veille de la Révolution. Là se développe un esprit de plus en plus critique vis-à-vis des tares et des archaïsmes de la monarchie, de son incapacité à se reformer. Beaucoup de ceux qui vont jouer un rôle pendant la période révolutionnaire en font partie. Ainsi : Dobrée, Huard, Haudaudine, Ogier, Chaillon, Drouin, Cottin, Deurbroucq, Baco... Par contre, on n'y trouve pas, ou bien peu, d'artisans ou de salariés.

Ceux-là auront pourtant leur mot à dire ! Mais ils le diront plus tard.

**

Cependant, comme l'a bien noté A. Young, c'est la ville entière, et pas seulement ses éli-

Quel abîme entre cette ville grouillante au courant de toutes les nouveautés, et les campagnes qui la ceinturent.

Ce contraste entre l'opulence de la cité, et la médiocrité du niveau de vie des paysans de la région, pour la plupart analphabètes, et plus soucieux de la lourdeur des impôts ou des calamités du temps que de liberté, de progrès, de « lumières », a beaucoup frappé Young. Cependant, c'est un fait qui a été longtemps sous-estimé, et qu'il faut avoir constamment présent à l'esprit quand on parle de la Révolution dans la région nantaise.

**

Mais, à la fin de 1788, ce qui fait bouillonner les esprits de nos concitoyens, ce sont les élections aux Etats de Bretagne.

Comme toutes les régions entrées tardivement dans le royaume, la Bretagne a, en effet, droit à un régime particulier. Ses « Etats », qui se réunissent périodiquement à Rennes pour voter les impôts royaux et les répartir à l'intérieur de la province, regroupent des représentants des Trois Ordres : Clergé, Noblesse, Tiers-Etat, les ordres privilégiés étant nettement sur-représentés.

Or, cette année-là, la bourgeoisie nantaise, animée par le « Comité Cottin » (1) revendique

un nouveau mode de désignation des députés. Elle demande que les mandants du Tiers-Etat soient d'authentiques roturiers, que leur nombre soit égal à celui des représentants de la noblesse et du clergé, que le vote aux Etats se fasse par tête et non par ordre.

En somme, on veut faire de ces élections une sorte de répétition de celles qui auront lieu en 1789. (Le Roi a promis des Etats Généraux en août 1788).

A vrai dire, un vent de fronde souffle sur la ville depuis 1787 : les notables du Conseil de Ville ont refusé le maire que venait alors de désigner le roi, et ont obtenu d'élire leur propre candidat. Par la suite, Nantes a pris parti pour le Parlement de Rennes dans son affrontement contre la royauté. Elle a également refusé les réformes proposées par le ministre Brienne. Mais il s'agit alors davantage d'une défense des privilèges de la province que d'une attitude authentiquement révolutionnaire.

Les choses ont bien évolué. Le 1^{er} novembre 1788, le comité Cottin a pu mobiliser aisément quelques centaines d'artisans, voire de petites gens, pour appuyer sa requête. On s'est porté à l'Hôtel de Ville. Là, on a, dans l'enthousiasme, désigné des délégués qui doivent donner au roi copie de la dite requête, et lui demander, au nom des habitants de Nantes, que ceux-ci puissent s'assembler pour délibérer sur leurs affaires « chaque fois que les circonstances l'exigeraient... ».

Une deuxième manifestation a imposé, auprès du Conseil de Ville qui avait montré certaine mauvaise humeur devant les événements, une sorte de municipalité parallèle formée de Baco, Guinebaud, Paul Bernard, Tessier, Bridon, Louvrier, Leroux, Mellinet père.

Cette Commune décide de formuler de nouvelles demandes au roi au sujet de l'abolition des francs fiefs, et de l'admission des roturiers à toutes les charges de la magistrature et de l'armée (les plus importantes étaient jusque-là réservées aux nobles).

Nantes, nous le voyons, anticipe déjà largement sur la rédaction des cahiers de doléances.

(à suivre)

(1) Cottin, né à Saint-Domingue en 1754, a épousé une fille du seigneur de Saffré, O'Niordan, en 1785. Il a acheté une charge de secrétaire du roi.

BRÈVES CULTURES

OTTAVIANI AU CENTRE PAUL ELUARD

Amalfi ? Une petite ville italienne située près de Naples où vécut Masaniello. C'est l'histoire de ce personnage et de sa révolte contre la domination espagnole au XVII^e siècle que nous conte le livre de Guiseppe Stefanelli.

Guiliano Ottaviani, peintre contemporain italien, a illustré ce récit historique par une série de 11 peintures qui, avant d'orner les murs de la mairie d'Amalfi, sont visibles au Centre Paul Eluard jusqu'au 4 mars 1989.

Le vernissage de cette exposition a eu lieu le 8 février en présence de nombreux invités dont un représentant du consulat italien et M. Paolo Fazzino, attaché culturel de l'Institut culturel italien de la Faculté de lettres à Nantes.

11 toiles seulement... Mais de très grands formats proches de la fresque d'une facture réaliste symbolique où l'artiste n'hésite pas à utiliser des éléments contemporains pour illustrer ce fait du XVII^e siècle, des « gardes mobiles », des collages « engrenages, rouages, pièces de monnaies, billets de banque, fil », etc...

Cet ensemble, bien qu'exécuté en 1983 sur un support en toile de jute de grosse trame, peut se diviser en deux parties, non dans le contenu, mais dans la forme, dans l'expression plastique :

— Certaines toiles très

lumineuses ont un aspect granité.

— D'autres, moins lumineuses, non granitées, exécutées en pâte généreuse, sont à dominante « bleu ».

Ce « bleu » que l'on retrouve dans les sculptures et peintures récentes d'Ottaviani qui donne à son œuvre son originalité italienne.

L'artiste traduit ce fait du XVII^e siècle avec les symboles de XX^e siècle et n'hésite pas à faire un parallèle entre un fait historique et une réalité contemporaine : l'émancipation des peuples.

Cette exposition sur cet acte de révolte en Italie, en Europe, prend tout son sens et sa force en cette année du Bicentenaire de la Révolution française.

Par cette exposition, le Centre Paul Eluard ouvre une série de manifestations culturelles sur la Révolution.

Le 14 mars 1989, Emilienne Leroux, auteur de plusieurs ouvrages historiques sur Nantes publiés chez ACL, donnera une conférence à 20 h 30 sur « La Révolution à Nantes ».

Centre Paul Eluard, 32, avenue des Plantes, 44800 Saint-Herblain.

Ouverture : lundi, 10 h à 12 h ; mercredi, 10 h à 12 h et 16 h à 19 h ; jeudi, 15 h à 19 h ; samedi, 15 h à 19 h ; dimanche, 10 h à 12 h.

LA C.N.L. ET LE PRÉSIDENT

Lors de la visite de F. Mitterrand au « Sillon-de-Bretagne » la CNL de l'immeuble a remis à celui-ci un courrier dont nous publions un large extrait.

« Votre visite ne doit pas effacer les problèmes et les interrogations que se posent les locataires.

En effet, si un effort a été fait pour réhabiliter une partie du Sillon-de-Bretagne, une autre partie, où vivent la majorité des locataires, reste à faire.

Notre association C.N.L. n'est pas appesée à l'amélioration du patrimoine et de la qualité de la vie, toutefois, celles-ci ne peuvent s'effectuer qu'avec une concertation approfondie entre Société Propriétaire et Usagers, sans que les loyers subissent une augmentation considérable.

Autre sujet d'inquiétude pour les locataires, c'est la position de votre gouvernement, maintenant la loi du 23 décembre 1986, dite « Loi Méhaignerie ».

Nous demandons, avec les locataires :

1 - que la « Loi Méhaignerie » soit abrogée, et remplacée par un

nouveau texte législatif, ou, dans l'immédiat, que de profondes modifications interviennent sur l'article 37, afin de réduire la possibilité donnée aux organismes d'H.L.M. d'appliquer jusqu'à présent 10 % de hausse de loyer par semestre ;

2 - que l'aide à la personne soit remplacée par l'aide à la pierre afin que le patrimoine du logement social soit préservé ;

3 - qu'une meilleure concertation s'établisse entre les organismes propriétaires et les associations d'usagers reconnues nationalement.

La politique du fait accompli ne peut que créer des conflits. »

« NOUVELLES DE LOIRE-ATLANTIQUE PUBLICITE »
S.A.R.L. au capital de 50 000 F
Siège social : 41, rue des Olivettes
44000 NANTES - Tél. 40.89.72.28
R.C.S. Nantes
N° SIRET 32151228700012
Code A.P.E. : 5120
Gérant : M. Maurice ROCHER
Rédacteur en chef : Joël BUSSON
Associés à parts égales :
MM. M. ROCHER, G. GRAVOILLE,
J.-Y. COUPEL,
Gilles BONTEMPS.
Imprimerie Commerciale
32, bd Laënnec - RENNES
C.P.P. n° 52 987

LA LOIRE : c'est l'homme, ses besoins, sa sécurité, son environnement !

C'est ce qui explique notre vigilance, a précisé René Le Guen à Orléans. Au cours d'une conférence de presse, le membre du Bureau Politique a précisé l'attitude du Parti Communiste Français sur l'aménagement intégré de la Loire.

Etaient présents : Roger Leclerc, membre du Comité Central, les conseillers régionaux du Centre, Jacques Vigier et Maurice Rocher, du groupe de travail sur la Loire.

L'aménagement du Bassin de la Loire et de ses affluents entre dans sa phase de réalisation. Le bassin hydrographique de la Loire concernant un septième de la population française et un cinquième du territoire national, on peut considérer qu'il s'agit d'un événement important et positif. Tenant compte du régime irrégulier du fleuve et des graves dangers qu'il représente pour les populations, nous œuvrons depuis des années pour cet aménagement et déjà, en décembre 1979, nous avons déposé un projet de loi allant dans ce sens.

Le plan d'aménagement en cours devrait permettre :

- de contenir de grandes crues centales dont il est reconnu qu'elles peuvent actuellement se reproduire dix mois sur douze et qu'elles causeraient sur des centaines de kilomètres des dégâts encore plus importants que ceux du bassin du Puy en 1980 et de Nîmes, tout récemment ;

- de mettre fin à la pénurie d'eau mettant actuellement en danger l'alimentation en eau potable de villes telles que Nantes, Tours, Montluçon et bien d'autres, sans oublier l'indispensable refroidissement des 15 centrales nucléaires construites dans la Loire Moyenne ;

- d'améliorer non seulement le régime mais aussi la qualité des eaux.

En fait, ce que nous défendons en participant à l'aménagement du bassin de la Loire et de ses affluents, c'est l'homme, ses besoins, sa sécurité, son environnement. Ce qui explique que nous soyons vigilants, voire exigeants pour la protection de la faune et de la flore si riches dans cette vallée.

Il est donc question de réaliser un aménagement hydraulique à l'échelle des besoins mais aussi soucieux de la protection du milieu naturel, ce qui suppose de sérieuses études d'impacts à tous les niveaux. Il importe donc que dès maintenant l'Etablissement Public d'Aménagement (EPALA), chargé de la réalisation du plan, porte à la connaissance des populations concernées les études d'impact réalisées et les associe étroitement aux travaux d'aménagement par une information constante et préalable leur permettant d'intervenir.

La réalisation de l'aménagement du Bassin de la Loire ne peut se limiter au seul aménagement hydraulique. Il doit être, comme il était prévu à l'origine, un véritable aménagement intégré pour la valorisation de ses potentialités naturelles et écono-

miques. Il faut dès maintenant reprendre des études dans ce sens. Il ne faut absolument pas laisser se développer la spéculation foncière (et autres) mais, bien au contraire, mettre les espaces protégés au service des populations qui devront être associées à leur aménagement et à leur gestion.

De plus, grands travaux d'intérêt national, le financement de l'aménagement ne doit pas être laissé à la charge des seuls ligériens, ce qui implique que l'Etat tienne ses engagements, l'EPALA

ne supportant que 50 % du financement avec possibilité de remboursement de la TVA.

L'aménagement du Bassin de la Loire et de ses affluents est décisif pour l'avenir des départements et des huit régions concernées, il ne peut se réaliser sans la participation active de tous les intéressés, à tous les niveaux.

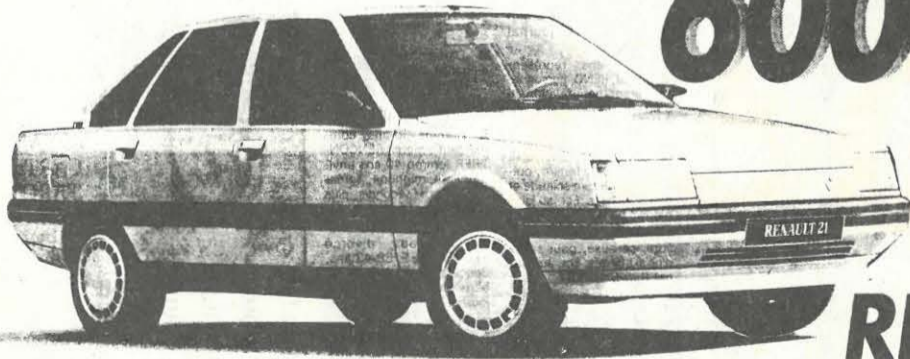
C'est pourquoi nous appelons tous nos élus, nos fédérations à agir avec tous les habitants du bassin pour que l'aménagement se réalise dans l'intérêt de tous et dans le souci de la protection du milieu naturel.

LES LUTTES...

De Frigé-Crème où les travailleurs occupent l'entreprise à la fonderie Dejoie où ils luttent contre le sabotage de l'entreprise, des gardiens de l'administration pénitentiaire malmenés par les « forces de l'ordre » aux agents EDF, ceux des Télécoms... partout le PCF apporte son soutien aux luttes pour les salaires, l'emploi, le droit de vivre... Comme le 14 janvier où, à l'appel de la CGT, des manifestations, à Nantes et Saint-Nazaire, des rassemblements à Ancenis et Châteaubriant... des actions dans les entreprises comme chez Peaudouce à Pontchâteau ou à la Mécanique à Saint-Nazaire... condamnaient les projets du gouvernement Rocard sur l'aménagement du temps de travail.

Le soutien du P.C.F.

**TOUT COMPTE FAIT,
FEVRIER SERA UN GRAND MOIS
REPRISE + 6000^F OU
6000^F minimum**



**jusqu'au
22 FEVRIER 89
sur les
RENAULT 21***

RENAULT *Saint Nazaire*
CENTRE AUTOMOBILE DE L'ETOILE

Voie express de Pornichet
ST-NAZAIRE

* Conditions générales Argus diminuées des charges et frais professionnels et des éventuels frais de remise à l'état standard. Ces deux offres sont réservées aux particuliers et concernent les V. P. neufs. Modèle présenté RENAULT 21 TXE. Cette offre n'est pas applicable à la RENAULT 21 SYMPHONIE.

SOUSCRIPTION VERSEMENTS SUR LISTES ET NOUVEAUX ENGAGEMENTS

NANTES : anonyme, 800 F ; anonyme, 200 F ; René et Gaston Jaquet, 1 000 F.
Cellule Joliot-Curie : Jean Oge, 100 F ; Michel Barillet, 500 F ; Marie Brisset, 300 F ; René Juchet, 30 F ; Lucette Crossouard, 15 F ; Bourriche de la cellule, 937 F.
Cellule David - Municipaux : 757,50 F ; C.D.H., 110 F ; Tréberne, 100 F.
Cellule Rossi : 700 F ; C.D.H., 300 F ; J.-M. Chauveau, 100 F ; collecte, 500 F.
Cellule Ténine - Vial : 270 F.
Cellule Gourdeau, P.T.T. : M. Trarieux, 100 F.
Cellule Robespierre-Audin : 200 F ; Henri Bertho, 100 F ; B. Costard, 70 F ; collecte, 100 F ; J.-L. Chauvet, 100 F ; Couju, 200 F ; A. Cazals, 100 F.
Cellule Rutigliano : 1 000 F ; J. Barré, 200 F ; P. Lemat, 150 F ; un sympathisant, 30 F ; G. Morchiette, 100 F ; Morinière, 100 F ; C. Bouchet, 50 F ; M. Duguy, 250 F ; R. Hervé, 100 F.
Cellule Chauvin : 1 000 F ; Anita Morandeau, 110 F ; Rigot, 50 F ; Thomas, 50 F ; Péron Louise, 200 F ; M. Lacoux, 50 F ; P. et R. Goyault, 100 F ; R. Vrielinch, 50 F.
Cellule Casanova : 700 F ; C.D.H., 800 F ; D. Maisonneuve, 100 F.
Cellule Guy Moquet : Serresèque, 10 F ; Couprie, 100 F ; Corbeau, 200 F ; Anne, 100 F.
Cellule Péri-Auffret : Christian Morandeau, 80 F.
Cellule J. Grimaud (Carnaud) : 300 F.
Cellule Thorez - Boissière : 300 F.
Cellule Turpin - Breil : 100 F ; Mme Deligny, 75 F ; Michèle Moïnard, 50 F ; Pierre Gaudin, 150 F.
Don de la cellule de Nantes : 4 000 F ; Gilles Morinière, 300 F.
Cellule Roisnet : J.-F. Pichavent, 200 F ; André Marast, 100 F.
Cellule Croizat, Sécurité Sociale : Chauveloud, 70 F ; M. Maestre, 70 F ; René Tessier, 50 F ; F. Guilbaud, 100 F ; J. Gouillard, 100 F.
Cellule Le Pailh : collecte, 1 310 F.
Cellule Mandela : J. Cadoret, 1 000 F.
Cellule Gorki : collecte, 140 F.
Cellule Turpin - Bottière : R. Léauté, 150 F ; A. Bernard, 100 F.
C.H.R. : P. Le Fahur, 100 F.
Cellule Politzer - Facs : M. Avot, 300 F.
SECTION DE ST-NAZAIRE : 500 F ; Régis Antoine, 450 F ; Bodard, 300 F ; Le Déan, 720 F ; Lamatabois, 300 F ; Lecoq, 300 F.
L'Immaculée : M. T. Lethiec, 50 F ; M. et Mme Soria, 300 F.
Don cellule des marins : Roger Dallerec, 100 F ; Jean Conzales, 200 F.
Enseignants : Annie Saillard, 200 F.
Bouletterie : C. et M. Lemaître, 280 F ; F. et D. Barbe, 50 F ; B. Morand, 50 F.
Penhoët : Jo Patron, 700 F ; Jean Marchand, 160 F ; Jean Legarff, 50 F.
He d'Aix : don cellule, 2 000 000 F ; anonyme, 50 F ; C. et M. Mahé, 300 F ; Jean Bourmaud, 200 F ; Pierre Lemoine, 500 F.
Don cellule Dermurie : 600 F.
SNIA : J. Pennanech, 50 F ; Roger Bluteau, 150 F.
Kerède : A. et F. Hauye, 300 F.
SNCF, don cellule, 500 F ; Alain Prud'homme, 200 F.
Mécanique : Michel Rival, 300 F ; Louis Dronval, 100 F.
Kanapa : Marion Bruno, 100 F ; Marthe Gallet, 300 F.
Ténine : Lemasson D. et A., 450 F ; anonyme, 200 F ; Guimard Marcel et Marie, 100 F ; Fagnéau, 100 F.
Plaisance : Bourdy, 100 F ; Gouret, 50 F ; Cariatzy, 20 F ; Geffrais, 10 F ; Saadi Mohamed, 200 F ; Marguerite Baudoin, 100 F ; Victorie Audrain, 100 F.
Tour du Commerce : don cellule, 500 F ; P. et S. Mahé, 500 F ; Louis Advenard, 100 F ; Planche-nault, 100 F ; Frocourt, 50 F ; Martine Advenard, 50 F.
St-Marc : don cellule, 1 000 F ; anonyme, 200 F ; Sophie Salliot, 50 F ; René Rivron, 300 F.
Cellule Ténine : Raymond Pabois, 50 F.
BASSE LOIRE : cellule Kanapa, 480 F ; cellule de Savenay, 866 F ; section, 1 400 F ; cellule Tail-landier, 430 F ; Claude Artaud, 100 F ; Martine Gourdon, 100 F ; assemblée de section, 191,10 F ; cellule Aragon, 250 F ; cellule Frachon, 44 F.
SECTION DE LA BRIERE
Cellule de St-Malo-de-Guersac : J. Letilly, 220 F ; S. Marchand, 10 F ; L. Tessier, 50 F ; Ph. Aoustin, 30 F ; H. Aoustin, 50 F ; Maud Aoustin, 200 F ; R. David, 200 F ; J. Gouret, 200 F ; M. Le Loch, 200 F ; don de la cellule, 600 F ; versements sur listes, 400 F F.
Cellule de Pontchâteau, 200 F ; cellule de St-Joachim, 1 300 F ; cellule de Crossac, 440 F ; SNIAS, GRON Montoir, 360 F.
SECTION DE ST-SÉBASTIEN : anonyme, 100 F ; R. et C. Chevalier, 200 F.
Cellule Marcel Paul : G. et C. Haudebourg, 300 F ; Y. Péneau, 50 F ; E. Edom, 60 F ; Mado Barré, 100 F ; R. Guimonneau, 40 F ; anonyme, 102 F.
Cellule Bouvier : don, 1 000 F.
Don de la cellule Noblet : 2 510 F.
Cellule Brand : anonyme, 20 F ; M. Thouzeau-Perray, 100 F ; T. et B. Létrange, 300 F ; R. Louvard, 500 F.
Cellule Marcel Paul : 450 F.
C.D.H. M.Paul : 328,15 F.
René Jégou, 200 F ; B. Mazé, 300 F ; Bouan-chéau, 60 F ; Minaud, 60 F.
Cellule Dallidet : 1 000 F ; S. Liminana, 20 F ; J.G. Bertrand, 100 F ; J.-L. Billy, 100 F ; Mouil-lesse, 150 F ; B. Plénois, 100 F ; A. Bergerat, 100 F.
Engagement : Mireille Gautier-Roblin, 1 000 F. (à suivre)

B.T.S. GAZ A NANTES

En 1985, l'idée a été émise dans la région de Nantes de créer un BTS (Brevet de Technicien Supérieur) dans le domaine gazier. Ensemble, des partenaires gaziers (industriels, fabricants de matériels, grandes entreprises productrices et distributrices de gaz combustibles et industriels) se sont dit que notre industrie devait disposer de techniciens de haut niveau. En effet, si dans d'autres domaines énergétiques (celui de l'électricité pour ne citer que celui là), il existe des BTS et DUT, il n'en allait pas de même pour le gaz où l'Education Nationale ne disposait jusqu'ici d'aucune formation de niveau III spécifique à l'industrie gazière. Le groupe a bâti un projet de Brevet de Technicien Supérieur, guidé et conseillé dans sa démarche par l'Education Nationale tant au niveau régional que national. Ce travail a même été l'occasion de la signature d'un protocole d'accord beaucoup plus large entre EDF-GDF (Région de Nantes et Région de Tours) et l'Education Nationale (Rectorat de Nantes).

Le groupe de projet a proposé au ministère d'élargir le B.T.S. "Equipement Technique Energie". Ce dernier comprenait trois options :

- l'option A : Techniques du toit - plomberie - chaufferie
- l'option B : Installations thermiques - climatisation
- l'option C : Installations frigorifiques - climatisation

Une quatrième option "Transport, distribution, utilisation des gaz" fut alors créée (arrêté du 30 juillet 1986)

Deux établissements se jumelèrent alors pour créer cette nouvelle section d'enseignement. Ce sont le lycée Gaspart Monge à Nantes et l'Ecole Nationale des Métiers (ENM) du Gaz de France à St-Etienne de Montluc.

Comme pour tous les BTS, le contenu de la formation est dispensé sur deux années consécutives : pour l'enseignement général (60 % du temps environ - maths, physique, économie et gestion d'entreprise, expression française et anglais) au Lycée Monge, pour les enseignements professionnels (40 % du temps environ - étude des systèmes, étude des installations, réalisation et contrôle des installations) à l'ENM du GAZ DE FRANCE.

De toute la France, les candidats ont été nombreux, les trois dernières années, à présenter un dossier à l'école de Nantes-Montluc. La première année (1986), dix-huit jeunes ont été sélectionnés. La seconde année (1987) ainsi que la troisième année (1988), vingt-quatre jeunes ont été recrutés. Ils sont titulaires d'un baccalauréat F3, F9 ou F2, F1 ou E. Une première sélection est effectuée sur dossiers, le choix définitif est fait par une commission mixte, enseignants et professionnels, lors d'entretiens. Quelques étudiants étrangers francophones pourraient être accueillis, le cas ne s'est pas encore présenté.

A l'ENM de St-Etienne de Montluc, outre les professeurs et conférenciers du Gaz de France, plusieurs partenaires gaziers tel le Comité professionnel du Propane et du Butane participent à l'enseignement. Pour les études, les projets et les stages, les enseignants ("tuteurs") peuvent s'appuyer sur les collègues ("parrains") très motivés de la Direction Régionale de Nantes, du Centre de Distribution de Loire-Atlantique et du Groupe Gazier Bretagne.

Pendant presque deux ans, les étudiants se préparent aux responsabilités tant techniques que managériales qui seront les leurs demain dans l'industrie gazière. Ils pourront exercer dans un bureau d'études ou de méthodes. Ils travailleront à la transcription sur plans et devis de tout ce qui touche à la conception et à la réalisation des travaux. L'aménagement des chantiers, le planning des travaux, l'analyse et la définition des méthodes de construction feront partie de leurs attributions. Ils pourront aussi exercer sur un chantier : ils veilleront à l'exécution, pourront exercer et assurer la direction et la coordination de l'équipe de travail ; ou encore en tant que commis d'entreprise assureront la liaison entre cette dernière et le chantier... Nul doute que leur formation tournée vers des réalisations pratiques les fera apprécier de leurs employeurs.

Le premier examen a eu lieu entre le 24 mai et le 13 juin 1988. Quinze jeunes sur dix-huit ont obtenu le BTS GAZ. Les garçons s'acquittent pour la plupart du Service National avant de se présenter en 1989 sur le marché du travail. Certains d'entre eux s'affranchissent de leurs obligations militaires dans une entreprise française qui travaille à l'étranger (V.S.N.E. = Volontaires du Service National en Entreprise). Ainsi, quelques-uns sont en Turquie avec la Société Auxiliaire d'Entreprises (S.A.E. DEVIN Lemarchand) et Sofregaz (Réseau de Distribution du Gaz naturel d'Istanbul).

G.FALLOT
Directeur de l'ENM GDF
44360 St Etienne de Montluc
tél : 40 86 68 00

Avec le gaz naturel, voir autrement, voir plus loin

Gaz
de
France

